

VŒU

VÉGÉTALISATION DE LA RUE MICHELET, ENTRE LES DEUX PARTIES DU JARDIN DES GRANDS EXPLORATEURS

Déposé en conseil d'arrondissement du 30 mars 2021

- Considérant l'intérêt qu'il y a à végétaliser la ville, en termes de maintien de la biodiversité, d'absorption des poussières, de lutte contre la canicule, et par surcroît en termes d'agrément,
- Considérant que les places de stationnement qu'offrait la rue Michelet, entre les deux parties du Jardin des Grands Explorateurs, aussi bien côté nord que côté sud, ont été supprimées,
- Considérant que le macadam qui couvrait cet espace a été remplacé pour approximativement un tiers par des plantations en pleine terre, et pour deux tiers par du "stabilisé", à savoir par un mélange de sable et de ciment,
- Considérant que l'espace ainsi planté a fait ses preuves, et qu'une végétation pérenne s'y est développée, au bénéfice de tous,
- Considérant que l'espace libéré de son macadam mais couvert de "stabilisé" ne remplit aucune fonction qui justifierait qu'on en préserve la minéralité,
- Considérant qu'assez rapidement ces espaces en "stabilisé" se couvrent d'abord de mousses, puis d'une herbe rare et folâtre, dont nous avons l'exemple rue Bonaparte entre la place St-Sulpice et la rue Vaugirard, et qui préfigure l'état qui sera celui du "stabilisé" de la rue Michelet dans quelques années,
- Considérant qu'un espace de pleine terre serait rapidement couvert d'une pelouse drue et pérenne, compte tenu du peu de cheminement à cette hauteur de la rue Michelet,
- Considérant, somme toute, que la nature reprend toujours ses droits et que notre choix est de savoir si nous lui offrons, entre les deux parties du Jardin des Grands Explorateurs, un sol pauvre pour un résultat médiocre, ou un sol riche pour un résultat bien plus intéressant,
- Considérant que le coût de cette transformation serait nécessairement faible, puisqu'il s'agit simplement remplacer une couche de sable par une couche de terre, avec pose dans un premier temps d'une bordure,

le conseil d'Arrondissement, sur proposition d'Antoinette Kis

- forme le vœu qu'entre les deux parties du Jardin des Grands Observateurs, les espaces en "stabilisé" de la rue Michelet soient transformés en espaces de pleine terre.